



SO GORE - FLASH INFO :

Lancement de l'opération de délivrance des cartes nationales d'identité aux retournés tchadiens en provenance de la RCA



Forte mobilisation des retournés pour l'enregistrement à Danamadja. Photo©UNHCR/C.Ngatta

(Goré, le 26 septembre 2016) - Une cérémonie de lancement officiel de l'opération de délivrance des cartes nationales d'identité aux retournés tchadiens venus de la République Centrafricaine en 2013 et 2014 a eu lieu le lundi 26 septembre 2016 au site des retournés de Danamadja à Goré. La cérémonie s'est tenue en présence des autorités administratives et militaires ainsi que des acteurs humanitaires du département de la Nya Pende dans la région du Logone Oriental.

Cette cérémonie s'inscrivait dans le cadre du projet d'appui à la citoyenneté et à la prévention des risques d'apatridie, qui est une des composantes du Programme conjoint « Union Européenne-Nations Unies pour l'appui à la réinsertion des retournés de la RCA et au soutien aux communautés hôtes ».

Le programme est mis en œuvre par le HCR à travers son partenaire APLFT (Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad) sous le financement de l'Union Européenne.

Grâce à ce projet, ce sont environ 7.000 retournés tchadiens de Kobitey et Danamadja, âgés de 15 ans et plus et ayant reçu leurs extraits d'actes de naissance ou jugements supplétifs en 2015 et 2016, qui seront enregistrés afin d'obtenir des cartes nationales d'identité. Après l'enregistrement, un récépissé leur est remis en attendant la carte nationale d'identité qui sera imprimée au niveau de N'Djamena.

Prenant la parole à cette occasion, le chef de la sous délégation du HCR à Goré, Mbili Ambaoumba, a mis l'accent sur l'intérêt particulier que l'agence et le Gouvernement tchadien accordent à ce projet important de prévention contre l'apatridie. Il a remercié le nouveau Gouverneur de la région du Logone Oriental et le Directeur Général de la Police Nationale pour leur implication personnelle qui a permis le lancement de ces activités.

Il a également remercié les autorités départementales pour leur bonne collaboration dans la facilitation de la délivrance des actes de naissances, préalable à celle des cartes nationales d'identité.

Il a ensuite invité tous les retournés à profiter de cette opération pour se faire enregistrer afin, non seulement, d'avoir la carte d'identité mais, aussi et surtout, de pouvoir exercer leurs droits civils et de bénéficier de leurs droits sociaux et économiques dans leur pays d'origine.



Une vue des officiels présents à la cérémonie. Photo©UNHCR/C.Ngatta

Pour sa part, le Préfet du département de la Nya Pende, Augustin Ngongtar, a exprimé toute la gratitude du Gouvernement tchadien au HCR et à son partenaire APFLT pour avoir accepté de faciliter la mise en œuvre de ce projet important, « qui sans nul doute n'aurait pu se matérialiser sans leur appui », a-t-il précisé.

Le sous-directeur de l'identification civile a, quant à lui, expliqué à l'assemblée le déroulement de l'opération et a invité les bénéficiaires à profiter pleinement de l'occasion qui leur est offerte et

surtout à faciliter la tâche à l'équipe d'enregistrement en venant avec leurs extraits d'actes de naissance pour se faire enregistrer.



Pendant la séance d'enregistrement biométrique et de prise des empreintes digitales. Photo©UNHCR/S.Ndabazerutse

Cette nouvelle étape dans ce projet de prévention des risques d'apatridie a été saluée par les bénéficiaires qui espèrent pouvoir entrer en possession prochainement de leurs cartes nationales d'identité. C'est le cas de Mahamat Daoud Andjila, 37 ans, qui vit sur le site de Danamadja depuis 2014. Pour lui, en effet, la carte nationale d'identité représente un document important dans la vie d'un citoyen car sans celle-ci nul ne peut prouver sa nationalité. « Ce document va nous permettre de



